



STAGIAIRES

8 stagiaires max.



DURÉE

1 à 10 jours



LIEU

En centre ou Intra



OBJECTIFS

Être capable de :

- Conduire les matériels dans les différentes applications rencontrées sur chantier.
- Maîtriser sa conduite ainsi que la souplesse et la précision dans les manœuvres.
- Appliquer les consignes de sécurité, les manœuvres de sauvegarde, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés.
- Monter et arrimer un engin sur porte engins.



PUBLIC

Toute personne débutante ou expérimentée dans la conduite d'engins de chantier des catégories A et/ou B1 et/ou C1 et/ou F et/ou G de la recommandation R.482.



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.



PRÉREQUIS

Médicalement apte.

Compréhension, maîtrise de la langue Française et des 4 opérations de calcul.



**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Formation théorique sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique PILOCAP).

Un livret de formation R.482 est remis au(x) stagiaire(s).

Formation pratique sur minimum deux engins de chantier catégorie A et /ou un de la catégorie B1 et/ou un de la catégorie C1 et/ou un de la catégorie F et/ou deux de la catégorie G, un porte engins (option).



**FORMATEUR
TESTEUR**

Formateur(s) expérimenté(s) avec un certificat CACES® ou une attestation dans le domaine des engins de chantier des catégories A et/ou B1 et/ou C1 et/ou F et/ou G. Attestant d'une expérience de minimum 2 ans dans la formation et ou d'une expérience significative en entreprise, disposant d'une attestation de compétence formateur.

Le centre testeur partenaire est certifié conformément aux exigences des organismes certificateurs.



 **MOYENS
TECHNIQUES**

- Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
- Formation pratique sur zone conforme aux catégories A et/ou B1 et/ou C1 et/ou F et/ou G de la recommandation R.482.
- Engins compacts, pelles Hydrauliques à chenilles ou sur pneumatiques ≥ 5 tonnes \leq à 6 tonnes et un motobasculeur compact ≥ 3 tonnes \leq à 6 tonnes sur pneumatiques ou une chargeuse compacte ≥ 5 tonnes \leq à 6 tonnes ou un compacteur compact à cylindre, sur pneumatiques ou mixte ≥ 3 tonnes \leq à 6 tonnes.
- Pelle hydraulique à déplacement séquentiel, pelles hydrauliques à chenilles ou sur pneumatiques, avec godet retro, équipée pour le levage de charges d'une masse $>$ à 12 tonnes.
- Engins de chargement à déplacement alternatif : Chargeuses ou chargeuses pelleuses sur pneumatiques d'une masse $>$ à 6 tonnes.
- Chariots de manutention tout-terrain à flèche télescopique, avec stabilisateurs. Muni de bras de fourche + godet. Capacité ≥ 4 tonnes, portée ≥ 8 mètres et masse $>$ 6 tonnes. Catégorie G : deux engins parmi la liste des engins représentatifs des catégories B à F, un engin à chenilles et un engin sur pneumatiques ou à cylindre(s).

 **TARIF**

En inter à partir de 620 € HT

En intra à partir de 900 € HT / jour

 **METHODE
D'EVALUATION**

Evaluation théorique sous forme de QCM.
Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.

 **SANCTION**

Attestation de formation
Un Certificat CACES® contenant les mentions exigées par la recommandation R.482 sera délivré (si obtention)

 **CODE RS**

RS5081 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégories A : Engins compacts (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

RS5087 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

RS5123 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

RS5101 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

RS5103 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

CONTENU DE LA FORMATION

PRÉSENTATION Objectif global de la formation – Généralités – Les accidents

LÉGISLATION Responsabilités – Applications des textes – Le CACES® – L'autorisation de conduite

CONNAISSANCES THÉORIQUES Connaissances générales- Technologie des engins de chantier – Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES® – Règles de circulation applicables aux engins de chantier- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier – Exploitation des engins de chantier – Vérifications d'usage des engins de chantier.

SAVOIR – FAIRE PRATIQUES Prise de poste et vérification – Conduite et manœuvres- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance – Conduite au moyen d'une télécommande (en option) – Chargement / déchargement sur porte-engins.

LES MOYENS DE PROTECTION Les gants – Le casque – Les lunettes – La tenue de travail – Les chaussures de sécurité

LES MOYENS DE COMMUNICATION Les gestes de commandement – Les signaux sonores – Les radios.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES Test théorique CACES®, format QCM selon la recommandation R.482.
Test pratique pour CACES® catégorie(s) A et/ou B1 et/ou C1 et/ou F et/ou G selon la recommandation R.482